CHAVILLE

Licence de débit de boisson

L'exploitation d'un débit de boissons, à consommer sur place ou à emporter, nécessite la délivrance de la licence de débit de boissons correspondante.

VILLE DE CHAVILLE

VILLE DE CHAVILLE
1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

01 41 15 40 00

Horaires
08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30
Fermeture le mardi matin
Vendredi fermeture à 16h30
Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS